

Belgique : près de 5000 armes illégales saisies en 2019

RTBF Info - 10 Sep. 2020

Un total de 4.848 armes à feu sont catégorisées comme " saisies " au sein du registre Central des Armes (RCA). Ce chiffre correspond au nombre

d'armes illégales saisies en 2019, selon des données communiquées par le ministre de la Justice Koen Geens (CD&V) en réponse à une question parlementaire écrite de la députée Katrin Jadin (MR).

La tendance est à la hausse, selon la députée. En 2015, le nombre de saisies était encore de 2.298. L'année dernière, la police fédérale avait toutefois communiqué le nombre de 5850 armes à feu illégales saisies en 2018.

Ces statistiques sont à nuancer car le ministre n'indique pas dans sa réponse si la police n'a pas revu sa politique en matière de saisie d'armes et davantage mis le curseur sur la recherche d'armes, notamment lors de contrôle de personnes, de véhicules et de perquisitions. Quoi qu'il en soit, il est quand même alarmant de voir que tellement d'armes illégales ont été en circulation et que probablement bien plus le sont toujours ", commente la députée. " Au moins, depuis fin 2006, les armes saisies sont détruites par le Banc d'épreuve et ne tomberont donc plus entre les mauvaises mains.

Depuis la création du registre Central des Armes en 1989, environ 140.000 armes à feu ont été comptabilisées, dont 96.150 en statut d'abandon volontaire, 34.220 sous le statut de saisie et 9402 sous le statut d'abandon volontaire après saisie.

Belga Publié il y a une minute